
Compte rendu de la réunion de Formation en Arbitrage 18 octobre 2006 à la Maison Régionale des Sports de Lorraine

Présents : Claude BERNARDIN (FO1), Vincent BLANCHARD (Président CRA), Philippe BOLMONT (Président CRF), Jean-Marie CHENOT (FO2), Pierre CLEMENT (Président CDA 54), Renaud LANDRY (FO1), Françoise LAPICQUE (FO1), Eric POMMIER (FO1)

Excusés : Catherine GERMAIN (FO1, Présidente CDA 55), Charles KRIER (Président CDA 57), Eric MATHIS (FO1), Hélène THIRION (Présidente CDA 88).

Françoise Lopicque remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents pour cette réunion des formateurs en arbitrage, qui a lieu sous les auspices des Commissions Régionales de Formation et d'Arbitrage.

Cette réunion répond aux objectifs annoncés par l'IFEF (Institut Fédéral Emploi et Formation) en avril 2006, pour améliorer les formations en Lorraine et mieux les organiser entre les 4 départements.

En effet, afin d'obtenir une meilleure reconnaissance de nos formations, l'IFEF a proposé un certain nombre de règles pour leur habilitation :

- règles pédagogiques, en ce qui concerne le contenu des formations et les modalités des examens, mais aussi l'habilitation des formateurs et leur formation continue
- règles administratives : annonce des formations et remise des diplômes
- règles financières : coût des formations et coût pédagogique
- règles organisationnelles : mise en place d'un plan de formation régional / fédéral

Ces différents aspects ont sous-tendu l'ensemble de cette réunion.

1- Bilan saison 2005 - 2006

Le bilan de la saison précédente a été présenté lors du colloque annuel des cadres de l'arbitrage le 9 septembre dernier.

Sans revenir sur les chiffres, on peut simplement rappeler l'intérêt des clubs pour les formations délocalisées sur l'ensemble de la région.

1- Organisations 2006 - 2007

Pour la saison qui vient de commencer, certaines formations ont eu lieu ou sont déjà prévues :

- formation de Juge Arbitre JA2, les 16-17 septembre, réalisée pour 11 candidats (dont 3 Alsaciens) ; à l'issue des épreuves écrites, 9 d'entre eux sont admis pour l'épreuve pratique ;
- formations d'Arbitres de Club, le 28 octobre à Baccarat (organisations CD54 et CD88) et le 4 novembre à Metz (organisation CD57) ;
- formation d'Arbitre Régional, le 9 décembre à Nancy (organisation CD54) ;
- formation de Juge Arbitre JA1, le 23 décembre à Nancy (organisation CD54) ;
- formation de Juge Arbitre JA3, prévue en Champagne-Ardenne les 11 et 12 novembre : l'information a été donnée aux personnes qui avaient émis le souhait de cette formation dans les fiches habituelles de début de saison.

La demande des techniciens pour une formation en arbitrage lors de la formation d'Entraîneur Régional de fin décembre n'a pas été retenue pour des problèmes d'organisation à la date souhaitée (30 décembre). Il leur sera proposé la date du 9 décembre.

D'autres formations seront proposées lors de la saison ; charge aux responsables départementaux de faire remonter l'information pour diffusion sur le site de la LLTT.

Après discussion, il apparaît important d'améliorer le système pour la saison prochaine, et de proposer ces dates dès la fin juin afin qu'elles figurent sur le calendrier global de la saison. Ceci nous permettra de répondre pleinement à l'élaboration d'un Plan Régional de Formation, communicable à l'échelon Zone et Fédéral.

La discussion sur les tarifs pédagogiques a mis en évidence que le coût réel de la formation des JA2 est nettement trop élevé par rapport au tarif pratiqué (50 €, qui correspond à la fois au coût pédagogique et aux frais d'hébergement). Philippe BOLMONT rappelle qu'une réflexion sur l'ensemble des tarifs est actuellement en cours au niveau fédéral. Il est donc proposé d'attendre le résultat de cette étude avant de réévaluer l'ensemble de nos tarifs de formation.

2 – Contenu pédagogique

Les différents aspects du contenu pédagogique des formations ont été abordés. En particulier :

- . l'intérêt d'une formation « pratique » pour les arbitres de club, en particulier lorsqu'il s'agit de participants jeunes, avec l'aide d'un club support, pour apporter une convivialité ;
- . mise à jour régulière de tous les supports de cours et de documents utiles aux arbitres sur le site de la LLTT ;
- . échanges sur les diaporamas supports de cours : travail collectif sur les diaporamas remaniés pour tenir compte à la fois des nouvelles règles du jeu et nouveaux règlements sportifs, mais aussi pour utiliser la mise à jour de la formation des arbitres régionaux.

Cette formation a en effet été revue entièrement par la rédaction d'un nouveau manuel, qui suit l'ordre chronologique d'une partie et du « travail » de l'Arbitre. Françoise Lopicque précise que le groupe arbitrage dont elle fait partie au sein de l'IFEF a prévu la refonte du manuel des arbitres de club pour la saison prochaine, en liaison avec le travail entrepris avec la Commission Départementale Jeune de Meurthe et Moselle (CDJ54).

3 – Divers :

- Relations avec l'UNSS

Philippe Bolmont rappelle la convention entre FFFT et UNSS en ce qui concerne la formation en arbitrage. Une Commission Mixte Régionale a été créée et se réunira le 23 octobre 2006. Philippe Bolmont y participera pour l'UNSS et Françoise Lopicque y représentera la LLTT.

- Perf^{TT}

Jean-Marie Chenot rappelle la formation en arbitrage proposée par internet sur le site de la fédération, qui permet une évolution et un suivi individuels. Les candidats intègrent ensuite une formation « en présentiel » pour passer les examens correspondants.

- Réunion des Responsables Régionaux de Formation en Arbitrage

Françoise Lopicque participera les 4 et 5 novembre à cette réunion à Dijon, qui traitera de Perf^{TT}, de l'évolution des formations et de la formation continue des formateurs.